

الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة

**LIGUE NATIONALE DE FUTSAL**



**Commission de l'Organisation des Compétitions**

**PROCES VERBAL N° 30**

**SEANCE DU**

**LUNDI 14 AVRIL 2025**

**Saison Sportive 2024 / 2025**

**Les Membres de la Commission :**

- Mr ADDI Abderahmane Président
- Mr LELLOUCHI Noureddine Vice Président
- Mr MAATOUK Mohamed Membre
- Mr TAZEROUT Mouhamed Secrétaire



## ORDRE DU JOUR

<b>01</b>	<b>Coupe d'Algérie Futsal Saison 2024 – 2025</b>
<b>02</b>	<b>Résultat Tournoi de l'Accession Futsal Saison 2024 -2025</b>
<b>03</b>	<b>TRAITEMENT DES AFFAIRES - Catégorie U 16 -</b>
<b>04</b>	<b>Classement de la Compétition Nationale Futsal - Catégorie U16 -</b>
<b>05</b>	<b>Rencontre Tour De Cadrage - 18 / 19 Avril 2025</b>
<b>06</b>	<b>NOTE AUX CLUBS</b>

Le Lundi 14 Avril 2025 à 10 h00 s'est tenue une séance de travail des membres de la Commission Organisation des Compétitions au siège de la Ligue Nationale de Futsal .

**En application des Modalités de la Compétition Division 1 et des échéances de la Fin de Saison pour le Titre de Champion d'Algérie Futsal Saison 2024-2025 , le programme du Tournoi des Play Off a été établi .**

### **Tournoi des Play Off Division 1 :**

#### **Qualification des Clubs**

**( en premier lieu ) au Tour de Cadrage et ( en second lieu ) au  $\frac{1}{4}$  de Finale Play Off**

En fonction des Résultats du Classement des Clubs Division 1 et selon leur position sur le plan collectif , un programme a été établi pour les clubs classés dans leur groupes respectifs en 2eme , en 3eme et 4eme rang , pour la participation dans les rencontres du Tour de Cadrage qui qualifieront 4 équipes au  $\frac{1}{4}$  de Finale - Tournoi Play Off - qui seront opposés au clubs classés premier (1<sup>er</sup>) des groupes Sud Est , Centre Ouest et Centre Est de la Division 1 dans le cadre de la compétition des Play Off pour le titre de Champion d'Algérie .

**En ce qui concerne la Compétition Catégorie U 16** qui est arrivée à son terme , Il est à noter que le classement final , ( réalisé au cours du deuxième Tour de la Rubrique Qualification au Play Off ) , déterminera les clubs lauréats de chaque groupe qui seront qualifiés au Play Off pour le dénouement final du Titre de Champion d'Algérie Catégorie U 16 .

## 01- Coupe d'Algérie Futsal Mobilis Saison 2024 – 2025

### Résultat des Rencontres

1/2 de Finale

11 / 12 Avril 2025

N°	DESIGNATIONS		SCORE	Clubs Qualifiés
44	CS Birmouradrais	CS Ghardaia	4 - 3	CS Birmouradrais

---

### Programme 1/2 de Finale

Vendredi 18 Avril 2025

N°	DESIGNATIONS		
45	MHS Oran	AC Auzium	Salle OMS Sidi El Bachir

**\*N.B:** Rencontre reprogrammée au 18.04.2025 en raison du fait majeur de la selection de 03 joueurs du club AC Auzium au stage de regroupement de l'Equipe Nationale Futsal du 9 au 14.04.2025

## 02 - Résultat Tournoi de l'Accession Futsal Saison 2024 – 2025

### 1ère journée

Vendredi 11 Avril 2025

N°	DESIGNATIONS		
97	HF Bordj Bou Arréridj	ARB Tissemsilt	3 - 3

## Programme Tournoi de l'Accession Futsal Saison 2024-2025

### 2ème journée

Vendredi 18 / Samedi 19 Avril 2025

N°	DESIGNATIONS		
98	3 FA Sidi Bel Abbas	HF Bordj Bou Arréridj	

## Résultat de la Compétition Nationale Futsal Catégorie U16

### 2eme Tour : Qualification au Tournoi Play Off

#### 3eme Journée - 11 / 12 Avril 2025

N° Match	Groupe 1		SCORE
178	AEK TLEMCEN	JSM TLEMCEN	2 - 1
179	3 FA SBA	RC NAAMA	3 - 9
	Groupe 2		
180	UAM SAHEL	J SIDI MOUSSA	N. J.
181	MC ALGER	ARB TISSEMSILT	N. J.
	Groupe 3		
183	GF B. B. A.	AC AUZIUM	10 - 7
	Groupe 4		
184	EJ EL EULMA	RC AIN MLILA	3 - 11
185	C RAS AIN	A C GUELMA	N. J.
	Groupe 5		
186	RC HASSANI	JSM DJAMAA	0 - 13
187	RC MEGHAIER	MC OUM MERIEM	5 - 1
	Groupe 6 (9eme Journée)		
169	CSN BOUNOURA	ESL MENIAA	N. J.
	Groupe 6 (10eme Journée)		
189	CM BERRIANE	HB METLILI C.	2 - 2

\*\* N.B : ( Rencontre Non Jouée N.J) - Voir Traitement des Affaires

## Résultat de la Compétition Nationale Futsal Catégorie U16

### 2eme Tour : Classification Finale

#### 2eme Journée ( suite ) - 11 / 12 Avril 2025

N° Match	Groupe 1		Score
170	OR ABADLA	TS MAGHНИЯ	6 - 2
171	MHS Oran	OS TIGHENIF	5 - 3
	Groupe 5		
177	CRM HASSI MESSAOUD	TS KSOUR	8 - 2

#### 3eme Journée - 11 / 12 Avril 2025

	Groupe 2		
192	CS BIRMOURADRAIS	US ROUIBA	N. J.
193	E S BOLOGHINE	AF BOU ISMAIL	3 - 1
	Groupe 3		
194	HF B. B. A.	AT MSILA	0 - 8
195	CF EI KSEUR	AF B. B. A.	4 - 2
	Groupe 4		
196	GAF SKIKDA	EN BATNA	1 - 1
	RCEE « Exempt »		

\*\* N.B : ( Rencontre Non Jouée N.J) - Voir Traitement des Affaires

## Programme de la Compétition Nationale Futsal Catégorie U16

### 2eme Tour : Qualification au Tournoi Play Off

**Mardi 15 Avril 2025**

N° Match	Groupe 6 ( 10eme Journée )		SCORE
<b>188</b>	CSS GHARDAIA	CSN BOUNOURA	

### 2eme Tour : Classification Finale

**Vendredi 8 Avril 2025**

N° Match	Groupe 4 ( 3eme Journée )		SCORE
<b>176</b>	RC EL EULMA	GAF SKIKDA	

N° Match	Groupe 3 ( 3eme Journée )		SCORE
<b>182</b>	MC BEJAIA	FC AKBOU	

**Vendredi 18 / Samedi 19 Avril 2025**

N° Match	Groupe 1 ( 3eme Journée )		SCORE
<b>190</b>	OS TIGHENNIF	OR ABADLA	

**Vendredi 25 / Samedi 26 Avril 2025**

N° Match	Groupe 1 ( 3eme Journée )		SCORE
<b>191</b>	MHS ORAN	TS MAGHNIA	

## 03 - TRAITEMENT DES AFFAIRES – Catégorie U 16 -

### Etude de la Rencontre Non Jouée :

#### Affaire N° 99 / D O C

#### Rencontre UAM Sahel – J Sidi Moussa du 12.04.2025

**Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal ( U 16 ) UAM Sahel – J Sidi Moussa , programmée officiellement le Samedi 12.04.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que les Equipes UAM Sahel et J Sidi Moussa ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu que** de la lecture de la feuille et du rapport de match, il en ressort que le club UAM Sahel se devait de prendre ses dispositions pour l'organisation de la rencontre sus citée

-**Attendu que de la lecture du compte rendu de l'Arbitre Directeur** de la rencontre , celui-ci confirme sa décision définitive de l'absence du Médecin , de l'ambulance et du Service d'Ordre.

- **Attendu que** l'Arbitre Principal constatant effectivement la carence de l'organisation de la rencontre par le club UAM Sahel, annula la rencontre

→ **Attendu qu'**en application du Règlement du Championnat de **Futsal** :

**en son article 21 (ci joint énoncé ) : « Article 21 : Médecin, ambulance et défibrillateur : Le club qui reçoit doit obligatoirement assurer la présence d'un médecin et d'une ambulance durant toute la rencontre, (éventuellement un défibrillateur) Si l'absence du médecin ou de l'ambulance est constatée par l'arbitre, celui-ci annule la rencontre et le club est sanctionné**

**en son Article 15 (ci joint énoncé ) : Obligations des clubs en matière d'organisation de match « Le club recevant est dans l'obligation d'assurer l'ordre et la sécurité nécessaire au bon déroulement de la rencontre. Dans le cas où une rencontre n'a pas eu lieu pour insuffisance constatée par les officiels de la ligue, le club recevant encourt les sanctions prévues »**

→ **Attendu qu'**au regard des dispositions de la Circulaire N°04 reprises par la circulaire N°40 du 26 Décembre 2024 émanant de la FAF , visée ci-après, traitant des sanctions prises par le Bureau Fédéral pour non déroulement des rencontres de Championnats de Futsal des Catégories de Jeunes énonçant que : « *la non participation d'une Equipe constituant une entame d'une série de trois (03) Forfaits susceptibles de donner lieu à une défalcation d'un (01) point du rang du classement de Championnat de l'Equipe « Séniors » du CSA. en sus d'une Amende de 15.000,00 DA*

Par ces motifs , la Commission décide :

\* **Sanction Match perdu par pénalité UAM Sahel pour en attribuer le gain à l'équipe J Sidi Moussa qui marque un score de trois buts à zéro ( 3 - 0 )**

\* **UAM Sahel : Sanction amende de quinze mille (15.000,00 DA) dinars.**

\* **UAM Sahel : 1er Forfait enregistré**

## **Etude de la Rencontre Non Jouée :**

**Affaire N° 100 / D O C**

### **Rencontre MC Alger – ARB Tissemsilt du 12.04.2025**

**Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal ( U 16 ) MC Alger – ARB Tissemsilt , programmée officiellement le Samedi 12.04.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe MC Alger ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club ARB Tissemsilt à la rencontre sus citée .

→ **Attendu que** l'absence du club ARB Tissemsilt est dû au fait d'une déficience du club ARB Tissemsilt

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal MC Alger – ARB Tissemsilt , qu'il s'agit d'un forfait délibéré en Championnat Futsal U 16 Saison 2024-2025 de l'Equipe ARB Tissemsilt .

→ **Attendu qu'**en application du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignée .* »

→ **Attendu que** le club ARB Tissemsilt encourt l'application de la sanction du Règlement de Championnat de Futsal

→ **Attendu qu'**au regard des dispositions de la Circulaire N°04 reprises par la circulaire N°40 du 26 Décembre 2024 émanant de la FAF , visée ci-après, traitant des sanctions prises par le Bureau Fédéral pour non déroulement des rencontres de Championnats de Futsal des Catégories de Jeunes énonçant que : « *la non participation d'une Equipe constituant une entame d'une série de trois (03) Forfaits susceptibles de donner lieu à une défalcation d'un (01) point du rang du classement de Championnat de l'Equipe « Séniors » du CSA. en sus d'une Amende de 15.000,00 DA* »

**- Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

\* Match perdu par pénalité à l'Equipe ARB Tissemsilt ( 3 - 0 )

\* ARB Tissemsilt: 3 eme Forfait Enregistré

\* ARB Tissemsilt: Sanction Amende 15.000,00 DA

\* Défalcation d'un (01) point à l'équipe Séniors ARB Tissemsilt

## Etude de la Rencontre Non Jouée :

**Affaire N° 101 / D O C**

### **Rencontre C Ras El Ain – AC Guelma du 12.04.2025**

**Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal ( U 16 ) C Ras El Ain – AC Guelma , programmée officiellement le Samedi 12.04.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe C Ras El Ain ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club AC Guelma à la rencontre sus citée .

→ **Attendu que** l'absence du club AC Guelma est dû au fait d'une déficience du club AC Guelma

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal

C Ras El Ain – AC Guelma , qu'il s'agit d'un forfait délibéré en Championnat Futsal U 16 Saison 2024-2025 de l'Equipe AC Guelma .

→ **Attendu qu'**en application du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignée .* »

→ **Attendu que** le club AC Guelma encourt l'application de la sanction du Règlement de Championnat de Futsal

→ **Attendu qu'**au regard des dispositions de la Circulaire N°04 reprises par la circulaire N°40 du 26 Décembre 2024 émanant de la FAF , visée ci-après, traitant des sanctions prises par le Bureau Fédéral pour non déroulement des rencontres de Championnats de Futsal des Catégories de Jeunes énonçant que : « *la non participation d'une Equipe constituant une entame d'une série de trois (03) Forfaits susceptibles de donner lieu à une défalcation d'un (01) point du rang du classement de Championnat de l'Equipe « Séniors » du CSA. en sus d'une Amende de 15.000,00 DA* »

**- Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

\* Match perdu par pénalité à l'Equipe AC Guelma ( 3 - 0 )

\* AC Guelma: 1er Forfait Enregistré

\* AC Guelma: Sanction Amende 15.000,00 DA

## Etude de la Rencontre Non Jouée :

Affaire N° 102 / D O C

### Rencontre CSN Bounoura – ESL Méniâa du 12.04.2025

**Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal ( U 16 ) CSN Bounoura – ESL Méniâa , programmée officiellement le Samedi 12.04.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe CSN Bounoura ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club ESL Méniâa à la rencontre sus citée .

→ **Attendu que** l'absence du club ESL Méniâa est dû au fait d'une déficience du club ESL Méniâa

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal

CSN Bounoura – ESL Méniâa , qu'il s'agit d'un forfait délibéré en Championnat Futsal U 16 Saison 2024-2025 de l'Equipe ESL Méniâa .

→ **Attendu qu'**en application du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignée .* »

→ **Attendu que** le club ESL Méniâa encourt l'application de la sanction du Règlement de Championnat de Futsal

→ **Attendu qu'**au regard des dispositions de la Circulaire N°04 reprises par la circulaire N°40 du 26 Décembre 2024 émanant de la FAF , visée ci-après, traitant des sanctions prises par le Bureau Fédéral pour non déroulement des rencontres de Championnats de Futsal des Catégories de Jeunes énonçant que : « *la non participation d'une Equipe constituant une entame d'une série de trois (03) Forfaits susceptibles de donner lieu à une défalcation d'un (01) point du rang du classement de Championnat de l'Equipe « Séniors » du CSA. en sus d'une Amende de 15.000,00 DA* »

**- Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

\* Match perdu par pénalité à l'Equipe ESL Méniâa ( 3 - 0 )

\* ESL Méniâa : 3eme Forfait Enregistré

\* ESL Méniâa: Sanction Amende 15.000,00 DA

\* Défalcation d'un (01) point à l'équipe Séniors ESL Méniâa

## Etude de la Rencontre Non Jouée :

Affaire N° 103 / D O C

### Rencontre CS Birmouradrais – US Rouiba du 11.04.2025

**Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal ( U 16 ) CS Birmouradrais – US Rouiba , programmée officiellement le Samedi 05.04.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe CS Birmouradrais ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club US Rouiba à la rencontre sus citée .

→ **Attendu que** l'absence du club US Rouiba est dû au fait d'une déficience du club US Rouiba

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal

CS Birmouradrais – US Rouiba , qu'il s'agit d'un forfait délibéré en Championnat Futsal U 16 Saison 2024-2025 de l'Equipe US Rouiba .

→ **Attendu qu'**en application du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignée .* »

→ **Attendu que** le club US Rouiba encourt l'application de la sanction du Règlement de Championnat de Futsal

→ **Attendu qu'**au regard des dispositions de la Circulaire N°04 reprises par la circulaire N°40 du 26 Décembre 2024 émanant de la FAF , visée ci-après, traitant des sanctions prises par le Bureau Fédéral pour non déroulement des rencontres de Championnats de Futsal des Catégories de Jeunes énonçant que : « *la non participation d'une Equipe constituant une entame d'une série de trois (03) Forfaits susceptibles de donner lieu à une défalcation d'un (01) point du rang du classement de Championnat de l'Equipe « Séniors » du CSA. en sus d'une Amende de 15.000,00 DA* »

**- Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

\* Match perdu par pénalité à l'Equipe US Rouiba ( 3 - 0 )

\* US Rouiba : 2eme Forfait Enregistré

\* US Rouiba : Sanction Amende 15.000,00 DA

## Classement Tournoi de l'Accession Futsal Saison 2024 – 2025

### Après L'Etude de l'affaire du rencontre non joué N° 100 :

Rang	Clubs	Pts	M.J	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	HF Bordj Bou Arréridj	1	1	0	1	0	3	3	0	/
02	ARB Tissemsilt	0	1	0	1	0	3	3	0	-1 Pt
03	3 FA S B A	/	/	/	/	/	/	/	/	/

## 04- Classement de la Compétition Nationale Futsal - Catégorie U16 :

### 2eme Tour : Qualification au Tournoi Play Off

--- Qualification au Play Off --- 3eme Journée

### Classement sous toutes reserves

GROUPE 1									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	RC NAAMA	7	3	2	1	0	17	9	+16
2	AEK TLEMCEN	4	3	1	1	1	8	8	0
3	JSM TLEMCEN	3	3	1	0	2	9	10	-1
4	03 FA SBA	3	3	1	0	2	10	17	-7

GROUPE 2									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	MC ALGER	9	3	3	0	0	9	0	+9
2	J SIDI MOUSSA	4	3	1	1	1	7	6	+1
3	ARB TISSEMSILT	4	3	1	1	1	7	7	0
4	UAM SAHEL	0	3	0	0	3	0	9	-9

GROUPE 3									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	GALIA BBA	9	3	3	0	0	18	10	+8
2	FC AKBOU	3	2	1	0	1	11	7	+4
3	AC AUZIUM	3	3	1	0	2	19	19	0
4	MC BEJAIA	0	2	0	0	2	1	13	-12

GROUPE 4									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	RC AIN MLILA	7	3	2	1	0	21	6	+15
2	C RAS EL AIN	7	3	2	1	0	8	2	+6
3	AC GUELMA	3	3	1	0	2	4	11	-7
4	EJ EL EULMA	0	3	0	0	2	3	17	-14

GROUPE 5									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	RC MEGHAIER	9	3	3	0	0	20	4	+16
2	JSM DJAMAA	6	3	2	0	1	28	4	+24
3	MC OUM MERIEM	3	3	1	0	2	2	16	-14
4	RC HASSANI AEK	0	3	0	0	3	1	25	-24

GROUPE 6									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	CSS GHARDAIA	19	7	6	1	0	21	6	+15
2	CSN BOUNOURA	14	7	4	2	1	28	16	+12
3	CM BERRIANE	8	8	2	2	4	17	28	-11
4	HBM CHAANBA	6	8	1	3	4	20	23	-3
5	ESL MENIAA	5	8	1	2	5	10	23	-13

## 2ème Tour : Classification Finale

### 3ème Journée

GROUPE 1									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	OR ABADLA	4	2	1	1	0	9	5	+4
2	MHS ORAN	4	2	1	1	0	8	6	+2
3	TS MAGHNIA	3	2	1	0	1	5	6	-1
4	OS TIGHENIF	0	2	0	0	1	3	8	-5

GROUPE 2									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	CS BIR MOURAD RAIS	6	3	2	0	1	9	5	+4
2	ES BOLOGHINE	6	3	2	0	1	8	6	+2
3	US ROUIBA	6	3	2	0	1	7	6	+1
4	AF BOU ISMAIL	0	3	0	0	3	4	11	-7

GROUPE 3									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	AT MSILA	9	3	3	0	0	16	3	+13
2	CF EL KSEUR	6	3	2	0	1	7	5	+2
3	AFRICAN BBA	3	3	1	0	2	10	12	-2
4	HILAL BBA	0	3	0	0	3	3	16	-13

GROUPE 4									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	EN BATNA	4	2	1	1	0	5	4	+1
2	GAF SKIKDA	1	1	1	1	0	1	1	0
3	RC EL EULMA	0	1	0	0	1	3	4	-1

GROUPE 5									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	CRM HASSI MESSAOUD	6	2	2	0	0	11	2	+9
2	TS EL KSOUR	0	2	0	0	2	2	11	-9

## 05- Rencontre Tour De Cadrage - 18 / 19 Avril 2025

Programme des Rencontres de la Compétition Nationale Futsal

– Division 1 –

Qualification au Play Off – Championnat d'Algérie Futsal -

– Tour de Cadrage -Vendredi 18 / Samedi 19 Avril 2025 –

N° Match	RENCONTRE		Score
127	CSN BOUNOURA	CSS GHARDAIA	
128	CF EL KSEUR	J SIDI MOUSSA	Huis Clos
129	MC BEJAIA	GF BBA	
130	AF BBA	HB METLILI CHAANBA	
CRHM « Exempt »			
ACA « Exempt »			
MHSO « Exempt »			
FCA « Exempt »			

## 06 - NOTE AUX CLUBS :

### Compétition Nationale Futsal Catégorie U16

#### A- CLUBS QUALIFIES :

Nous rappelons ci-dessous les modalités de la compétition nationale Catégorie U 16 éditées en début de saison sur le programme et parues le 02.11.2024 .

Suite aux Résultats du 3eme Tour de la compétition Catégorie U 16 et le Résultat Final , les clubs qualifiés au 3eme Tour (Play Off) selon les modalités de la compétition établies en début de saison , sont les Suivants :

- 1- Les clubs classés 1er et 2eme du groupe (01) ( 02 Clubs ).
- 2- Les clubs classés 1er de chaque groupe ( 2 - 3 - 4 - 5 ) ( 04 Clubs ).
- 3- Le club classé 1er du groupe (06) ( 01 Club ).
- 4- Le meilleur club classé 2eme entre le groupe (02) et le groupe (3) ( 01 Club ).

Groupe	Classement	Clubs	Observations
Gr 01	1er	RC Naama	
	2eme	AE Kiffan Tlemcen	
Gr 02	1 <sup>er</sup>	MC Alger	
Gr 03	1 <sup>er</sup>	GF Bordj Bou Arréridj	
Gr 04	1 <sup>er</sup>	AS Ain Mila	En égalité de pts avec le club C Ras El Ain mais qualifié sur le critere de meilleure différence de buts entre les 2 équipes .
Gr 05	1 <sup>er</sup>	RC Meghaier	
Gr 06	1 <sup>er</sup>	CSS Ghardaia	
Gr 02/03	Meilleur 2eme	-----	Meilleur 2 eme Entre J Sidi Moussa ou FC Akbou

## **B- PROGRAMME DES RENCONTRS DE**

**QUART (1/4) Final:**

**(25/26 Avril 2025)**

<b>RENCONTRES</b>			
<b>01</b>	<b>RC MEGHAIER</b>	recevra	<b>CS GHARDAIA</b>
<b>02</b>	<b>MC ALGER</b>	recevra	<b>AE KIFFANE</b>
<b>03</b>	<b>RC NAAMA</b>	recevra	<b>(J SIDI MOUSSA) ou (FC AKBOU)</b>
<b>04</b>	<b>RC AIN M'LILA</b>	recevra	<b>GF BBA</b>



Mr ADDI Abderahmane  
Président  
de la Commission de l'Organisation des Compétitions